ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 109423

Texte de la question

M. Laurent Hénart souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les réseaux de santé, et plus précisément les réseaux gérontologiques. Ces associations à but non lucratif oeuvrent pour la santé et la meilleure prise en charge de la personne âgée à domicile en intervenant auprès des professionnels de l'aide et des soins, des familles et des associations de malades, avec un dévouement sans limite. Aussi souhaiterait-il connaître les intentions du Gouvernement afin de permettre l'évolution des réseaux, notamment quels sont les moyens financiers dont ils pourront bénéficier pour la pérennité de leur action de coordination.

Données clés

Auteur : M. Laurent Hénart
Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 109423
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11548